



**Simon Courtemanche** est usager partenaire depuis 2017 au CISSS de Laval. Il est notamment impliqué dans les projets Aire Ouverte et Discutons Santé. Depuis 2018, il œuvre auprès de l'équipe de la Direction collaboration et partenariat patient (DCPP) en animant des cours d'éthique et des cours de collaboration en sciences de la santé (CSS). Il a aussi été membre du comité consultatif pour le modèle de protocole de mise sous garde en établissement (P-38). Il est actif avec le Centre d'excellence sur le partenariat avec les patients et le public (CEPPP), avec l'Unité de soutien SRAP et avec l'INESSS. Simon a trouvé sa place après des années de combat contre la maladie et veut maintenant aider à améliorer les services de santé. Il a accepté de participer au travail de réflexion du comité avisier de l'Association des médecins psychiatres du Québec, parce que l'aide médicale à mourir en santé mentale est un sujet qui est loin d'être simple, qui fait naître une multitude de questions et qui entraîne certains conflits de valeurs qu'il estime préoccupants.